



Le 8 juin 2026

Collectif engagé pour une vision innovante de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap, nous construisons des itinéraires de vie modulables et épanouissants pour chacun. Nous intervenons dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine.

**500 professionnels** accueillent et accompagnent plus de **1400 personnes** dans **45 établissements, services et dispositifs.**

Nous recrutons un :

## **EDUCATEUR SPECIALISE (H/F)**

### **CDD à mi-temps (17h30 hebdomadaire)**

#### **Missions :**

Sous la responsabilité de la direction de l'**IMP Beaulieu** situé sur la commune de **Le Pian Médoc (33)**, établissement accueillant des enfants porteurs de troubles du développement intellectuel (TDI) avec troubles associés, vous avez pour mission de :

- Encadrer un groupe d'enfants présentant des TDI avec ou sans Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) ;
- Accompagner les enfants dans les actes de la vie quotidienne et dans leur développement global ;
- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et à l'évaluation des projets personnalisés au sein d'une équipe pluridisciplinaire en lien avec la famille et l'enfant ;
- Construire et animer des activités spécifiques ;
- Participer activement à l'amélioration continue de la démarche qualité et au développement des bonnes pratiques professionnelles.

#### **Profil recherché :**

- Diplôme d'état d'Educateur spécialisé (**DEES**) **exigé** ;
- **Débutant(e) accepté(e)** ;
- **Expérience** auprès d'enfants porteurs de **TSA** appréciée ;
- Savoir s'adapter à l'évolution de la population accueillie et des pratiques d'accompagnement ;
- Capacité d'écoute, de médiation, d'observation et de travail en équipe ;
- Sens de l'organisation, sens des priorités ;
- Adhérer au projet d'établissement et au projet associatif ;
- **Permis B** en cours de validité **exigé**.

**Particularités du poste :**

- Travail les lundis et mardis (journée complète) et le mercredi matin.

**Prise de fonction :** 25 août 2026

**Rémunération :**

- Rémunération indexée sur la **Convention Collective Nationale du 15 mars 1966** (IDCC 0413)
- Annexe 3 – Educateur spécialisé
- Coefficient de base : **434**
- **Prime Ségur incluse**
- Salaire mensuel brut minimum : **1 052.58 € pour 75 heures et 84 centièmes d’heure**
- Reprise d’ancienneté possible selon expérience justifiée

**Avantages sociaux :**

- **Congés d’ancienneté**
- **Extension des mesures conventionnelles**, incluant notamment :
  - jours pour enfants malades,
  - jours pour hospitalisation des enfants,
  - congé pour déménagement,
  - **congé menstruel**,
  - et autres autorisations d’absence spécifiques.
- **Aménagement de la fin de carrière**
- **Avantages CSE :**
  - chèques vacances,
  - chèques cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, départ à la retraite),
  - participation aux activités culturelles et sportives.
- **Participation aux frais de transports en commun**
- **Mutuelle et prévoyance**
- **Accès à la formation professionnelle**

**Candidature (CV et lettre de motivation)** à envoyer par mail à Madame Fabienne RIVIERE, directrice de l’établissement, à l’adresse [recrutement@adiaph.fr](mailto:recrutement@adiaph.fr) en précisant bien le numéro de l’offre (2026-043).

*Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site [www.adiaph.fr](http://www.adiaph.fr)*

